ZIAMA MANSOURIAH (JIJEL)

Le retour des populations

Les habitants des localités de Tezga, Afernou, El Sahel, Hemma, surplombant la commune de Ziama Mansouriah, interpellent les autorités locales pour qu'ils puissent bénéficier de certains projets de développement susceptibles de les aider pour retourner à leur douar d'origine.

Photo : DR

Dans une requête transmise aux responsable locaux, l'association «Imar Aryaf Ziama Mansouriah», nouvellement créée, a pour objectif la revitalisation des régions rurales et montagneuses fortement touchées par l'exode des années 1990. Et après le retour au calme dans ces régions, de nombreuses familles veulent regagner leurs régions d'origine après un exode forcé.

A ce sujet, elles réclament un certain nombre de revendications, entre autres, la réhabilitation des routes, la réfection des équipements publics tels les écoles, les salles de soin, les agences postales, ainsi que l'électrification rurale. Les membres de ladite association demandent également des aides dans le cadre de l'habitat rural pour la remise en état de leurs habitations saccagées par le terrorisme ainsi que des aides dans le cadre du projet de proximité de développement rural intégré dans les créneaux de l'aviculture et l'apiculture qui constituent la base de l'économie de subsistance dans ces régions pourvoyeuses de tant de richesses agricoles.

L'association «Imar Aryaf Ziama» ajoute également que l'amélioration des conditions de vie dans ces localités est susceptible de contribuer au retour des populations dans ces hameaux. Interrogé par nos soins sur le nombre de ceux qui veulent regagner leurs douars d'origine, un élu local nous a avancé le chiffre de 200 demandes.

Pour sa part, le jeune président de l'Assemblée populaire communale de Ziama Mansouriah, Amira Fouad, nous a affirmé que le repeuplement des zones montagneuses fait partie des priorités de l'assemblée et que le marché relatif à la réhabilitation de la première tranche du chemin communal reliant Betacha à el Hemma sur une distance de 2,5 km a été déjà confié à l'entreprise pour un montant de 2 milliards de centimes.

Notre interlocuteur a ajouté en outre que les travaux sont en cours pour la réhabilitation du chemin communal reliant le chef-lieu de ladite commune à la localité de Aït Achour sur une distance de 2,5 km sans compter les différentes actions d'appui dans le cadre du PPDRI au profit de ceux qui envisagent de retourner chez eux après avoir passé une dizaine d'années en louant des taudis et des garages chez des particuliers dans le quartier de Rabta dans la ville de Jijel à des prix forts.

Bouhali Mohamed-Cherif

OUM-EL-BOUAGHI

3 cadres dont 2 du secteur agricole condamnés à des peines de 2 ans de prison

Le tribunal correctionnel d'Oum-El-Bouaghi a prononcé ces derniers jours une sentence condamnant l'ex-directeur de l'Office national des terres agricoles, l'intérimaire du directeur des services agricoles et un cadre des domaines à des peines de deux ans de prison ferme avec indemnisation de la partie civile Onid pour une somme de 1 600 000 DA .

Dans cette affaire, le juge chargé du dossier a retenu la charge d'abus de pouvoir volontaire et dont les faits remontent à l'année passée lorsqu'une série de plaintes et de rapports ont atterri au niveau de la DSA par des particuliers, notamment des fellahs faisant état de dépassements dans la confection d'actes de concessions douteux. Dans ces plaintes, les auteurs ont axé sur l'attribution d'une terre agricole à un médecin qui réside outre mer. Ce dernier n'exploite même pas ces terres et a carrément dévié la nature du projet.

Une fois le dossier entre les mains des services de sécurité, ces derniers ont entamé des investigations qui ont abouti à la nature de la terre, objet des plaintes ; cette parcelle d'une superficie de quatre hectares est de nature agricole et appartient au domaine. Selon les éléments de l'enquête tels que rapportés dans le procès de renvoi, la terre a été concédée au médecin émigré sous le N° 204 daté du mois de février de l'année 2005 qui s'est traduit par un autre acte de concession. Dans cette affaire , plus d'une vingtaine de personnes, entre témoins et accusés, sont passées à la barre, entre autres l'ex-directeur des domaines, actuellement en poste dans la wilaya de Guelma. Le procureur de la République a requis la même peine contre les personnes, mais après le verdict, les trois accusés ont déposé un pourvoi en cassation devant la cour d'Oum-El-Bouaghi.

M. C.

INSTALLATION D'UN NOUVEL ÉMETTEUR À AÏN M'LILA

La radio régionale amplifie sa diffusion

Désormais, les habitants de la région ouest du chef-lieu de wilaya n'auront plus la difficulté de suivre les programmes émis par la radio régionale d'Oum-El-Bouaghi.

Cette nouvelle réalisation est concrétisée suite aux instructions données par M. Messahel, ministre de la Communication lors de la visite qu'il a effectuée au mois de février dans la wilaya d'Oum-El-Bouaghi, à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège de la radio locale qui a coïncidé avec son cinquième anniversaire.

Jusque-là les habitants de Aïn M'lila et sa région étaient totalement déconnectés des programmes de la radio ; une solution a été trouvée pour faire profiter la région des bienfaits de cet organe d'information, une antenne émettrice a été installée sur le haut des locaux de l'APC de Aïn M'lila. Les habitants de cette région ont apprécié avec une grande joie cette réalisation et, depuis avant-hier, les émissions sont captées avec une qualité fiable et n'ont qu'à se mettre sur le réseau 105,3 FM pour être sur les ondes de la radio H24.

M. C.

SÉTIF

120 individus écroués le mois dernier

Les services de la Sûreté de la wilaya de Sétif ont traité durant le mois de mars écoulé, pas moins de 420 affaires liées à la criminalité et à la délinquance.

Ainsi 546 personnes dont 28 de sexe féminin et 38 mineurs ont été impliquées dans des actes délictuels contre lesquels des poursuites judiciaires ont été engagées et qui ont abouti au placement sous mandat de dépôt de 120 individus.

Selon le bilan de la police, ces crimes et délits traités durant le mois dernier ont été dominés par les affaires de vols (vol simple, à la tire, par effraction…), association de malfaiteurs, escroqueries, abus de confiance, coups et blessures volontaires, violences sur ascendant, menaces, violation de domicile et viol.

Concernant la lutte contre les stupéfiants, les services de police ont eu à traiter durant le mois écoulé 61 affaires liées à la commercialisation, détention et consommation de drogue et de psychotropes. Ainsi parmi les 87 personnes impliquées, 79 d'entre elles seront placées en détention provisoire.

Quant à la drogue saisie, la quantité était de l'ordre de 819,63 g de résine de cannabis et 3155 comprimés de psychotropes.

En ce qui concerne les accidents de la route pour ce mois de mars 2014, 82 accidents ont été enregistrés sur le réseau urbain de la wilaya, et lors desquels 100 personnes ont été blessées.

Selon les services de police, les causes directes de ces accidents de la route sont dues essentiellement à des erreurs humaines avec 82%, des conditions climatiques avec 8,53% et enfin les facteurs liés aux véhicules (éclairages, freins, entretien…) avec 4,87% des cas.

Concernant le volet répression, les agents de l'ordre ont dressé 2 434 procès-verbaux et procédé au retrait de 550 permis de conduire (403 pour une durée de trois mois, et 147 pour une durée de six mois).

Aussi 34 véhicules ont été mis en fourrière ainsi que la suspension provisoire de la circulation pour 280 autres qui présentent un réel danger soit pour les piétons, les usagers de la route ou encore pour leurs propres conducteurs.

Imed Sellami

Publicité

Anniversaire

Joyeux anniversaire

Karim Halimi

Tes amis te souhaitent beaucoup de joie, de belles surprises et surtout beaucoup de sommeil...

R136911/B1